



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**



17002560

Tribunal de Commerce

22 DEC. 2016

Brabant Wallon
Greffe

N° d'entreprise : 0831.507.457

Dénomination

(en entier) : **BELGIUM HORTICULTURAL ORGANISATION**(en abrégé) : **BELHOR**Forme juridique : **Association sans but lucratif**Siège : **Rue de la Chapelle Stevenaert 151, 1370 Jodoigne**Objet de l'acte : **Modification de l'exercice social**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 décembre 2016.

L'exercice social qui commençait le 1^{er} juillet pour se terminer le 30 juin, est modifié comme suit:l'exercice social commence le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 décembre.De ce fait, le prochain exercice social commence le 1^{er} juillet 2016 pour se terminer le 31 décembre 2016.L'exercice social suivant commencera le 1^{er} janvier 2017 pour se terminer le 31 décembre 2017.

L'assemblée générale annuelle approuvant les comptes annuels se déroulera dans le courant du mois de juin.

Jean-Paul Pieraerts
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/01/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiersAu verso : Nom et signature